

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:



MARCHÉS DE NOËL 2026 : où pouvez-vous garer votre autocar ?

La période des marchés de Noël approche ! Notre service membres propose un aperçu des sites web avec les informations de stationnement pour votre autocar pour les marchés les plus connus :

- [Aix la Chapelle](#) (20/11 au 23/12)
Tous les jours de 11h à 21h, dimanche 22/11 de 18h à 21h, samedi 12/12 de 11h à 22h, mercredi 23/12 de 11h à 20h
- [Cologne](#) (16/11 au 23/12)
Restez attentif au site web du parking bus à Cologne, ils n'ont pas encore indiqué les spécificités pour le marché de Noël

- [Essen](#) (13/11 au 23/12 et fermé le 23/11)
- [Strasbourg](#) (26/11 au 24/12)
- [Maastricht](#) (27/11 au 27/12)
- [Valkenburg](#) (15/11 au 5/01)

➔ Vous avez une question concernant un marché de Noël ? N'hésitez pas à contacter servicemembres@fbaa.be.



Photo créée avec l'IA.

AUTOCAR : Busfan.be renforce votre offre hivernale

À partir de septembre, Busfan commencera à promouvoir sur son site web **l'offre hivernale, les séjours au ski et les excursions vers les marchés de Noël**. N'oubliez donc pas de vérifier si l'offre de votre entreprise d'autocars figure bien sur votre site web. Busfan pourra ainsi inclure votre offre dans son

➔ Vérifiez dès aujourd'hui si votre offre figure sur [Busfan.be](https://busfan.be) et envoyez-nous vos nouveaux voyages via portal@busfan.be pour profiter de nos campagnes de promotion.

En juillet et août également, Busfan.be a continué de promouvoir votre offre de voyages. Au cours de ces mois d'été, l'accent a notamment été mis sur les excursions d'une journée vers des parcs d'attractions, les visites de villes, les sorties à la mer, les pèlerinages, les croisières, les mini-voyages, les offres de dernière minute, les concerts et les voyages de plusieurs jours.

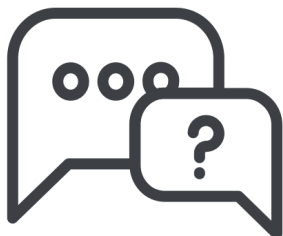


Frédéric De Gucht en visite à la FBAA

Aujourd'hui, nous avons eu le plaisir d'accueillir Frédéric De Gucht, président de parti politique Anders, et Arne Christoffels, directeur du service d'études, dans les nouveaux locaux de la FBAA.

Une occasion précieuse de rappeler les besoins et les défis auxquels sont confrontées nos entreprises de bus et d'autocars. Nous avons notamment abordé **l'électrification de la flotte**, la **lutte contre les agressions** envers les chauffeurs et la **pénurie de personnel**.

climatiques. C'est pourquoi notre fédération souhaite poursuivre le dialogue avec tous les partis politiques.



Quelles questions se posent les sociétés de bus et d'autocars ?

Découvrez ici les questions les plus
fréquentes

LETEC.

JOURS DE FORTE CHALEUR EN AOÛT 2026

Par journée ayant connu un dépassement de 27°C sous abri relevé à l'I.R.M. à Uccle, une prime équivalente à une heure de prestation est accordée au personnel roulant des loueurs des TEC, à partir d'une prestation minimale de 4 heures.

Pour le mois d'août, nous avons relevé 9 jours (jusqu'au 20/08 inclus) :

Si l'on devait encore connaître un jour de forte chaleur entre le 21/08 et le 31/08, les loueurs en seront informés dans Les Brèves.

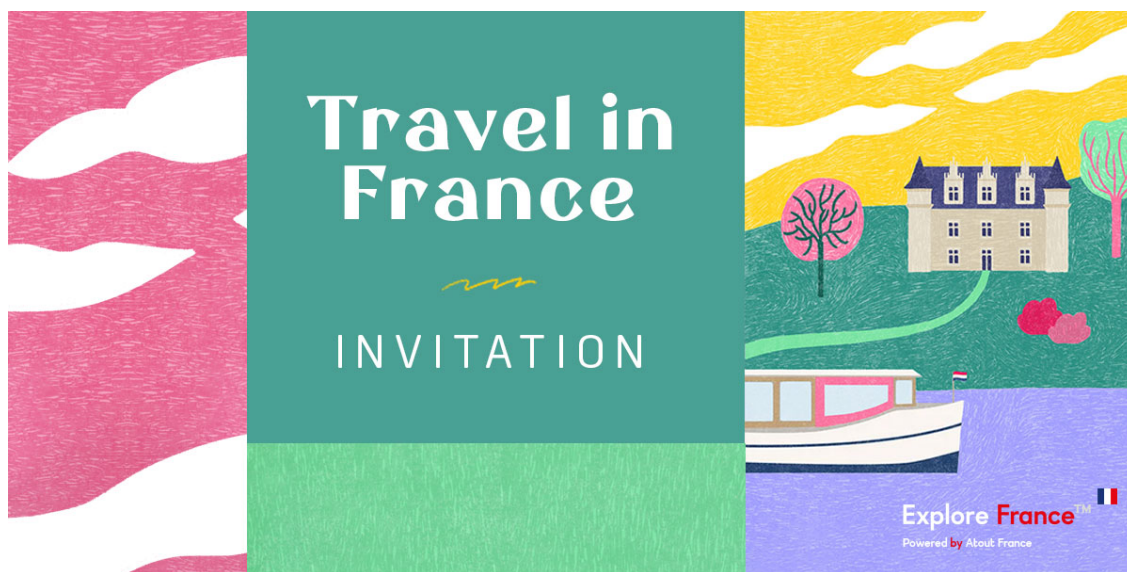
- 02/08 à 29,6 °C
 - 03/08 à 33,3 °C
 - 04/08 à 30,3 °C
 - 08/08 à 27,2 °C
 - 09/08 à 29,2 °C
 - 12/08 à 31,8 °C
 - 13/08 à 34,6 °C
 - 14/08 à 35,9 °C
 - 15/08 à 29,3 °C
-

de l'argent ?

La Commission européenne a publié une nouvelle procédure concernant les mises à jour de sécurité obligatoires des tachygraphes. Les appareils Smart Tacho 2 de Continental/Aumovio et de Stoneridge sont concernés par cette mesure. Stoneridge a décidé de prendre en charge elle-même les coûts de la mise à jour de sécurité obligatoire. Continental/AUMOVIO propose quant à elle des vouchers de mise à jour payants. Ces coûts, ajoutés aux éventuels frais d'atelier, pourraient finalement être répercutés sur le transporteur.

Pour la FBAA, il est **injustifiable que le transporteur doive payer un supplément pour faire corriger une faille de sécurité** dans un appareil déjà homologué et obligatoire. Notre fédération continuera à suivre cette question au niveau européen et belge.

➡ Les membres ont reçu aujourd'hui une circulaire contenant plus d'informations.



INVITATION : Travel in France - 14/10

Découvrez toute la diversité de la France lors de Travel in France ! Atout France vous donne rendez-vous le 14 octobre à Liège et le 15 octobre à Anvers.

Rencontrez plus de 20 professionnels français du tourisme et découvrez de nouvelles destinations, idées de voyages et projets autour de la gastronomie, de la culture, de la nature et du slow tourisme. Faites le plein d'inspiration, développez votre réseau et tentez de remporter de beaux prix.

Vous utilisez des PHOTOS provenant d'internet ? Lisez ceci !

- Rappel

Nous apprenons que différentes entreprises se sont récemment vu infliger une amende pour avoir utilisé des photos sur leur site web ou sur les réseaux sociaux sans disposer des droits d'utilisation nécessaires. En effet, **une image trouvée sur Google ou sur les réseaux sociaux que vous utilisez sur vos propres canaux est généralement protégée par des droits d'auteur.**

Quelques points d'attention :

- N'utilisez pas sans réfléchir une image que vous avez trouvée sur Google ;
- Faites votre choix parmi vos propres photos ou dans **une banque d'images fiable** ;
- Attention également aux images sur les réseaux sociaux ;
- Vérifiez toujours les conditions d'utilisation, même s'il s'agit de photos gratuites ;
- Conservez la preuve d'achat ou la licence ;
- Les droits d'auteur ne concernent pas seulement les photos. Les vidéos, la musique, les illustrations et même les articles de presse sont protégés.

[!\[\]\(10f8862fc183b400327470ea85afe9ae_img.jpg\) **Lisez les conseils pratiques du SPF Economie**](#)

!! Vous avez reçu une mise en demeure ? Ne signez rien et contactez immédiatement notre service membres (servicemembres@fbaa.be) afin que nous puissions transmettre votre demande à nos juristes.



Les données votre entreprise sont-elles à jour sur notre plateforme ?

Pour que votre entreprise de bus ou d'autocars soit correctement répertoriée dans le localisateur d'entreprises sur Fbaa.be, dans le Guide Car & Bus ou encore dans la liste de Busfan afin de recevoir des demandes de transport, tous les entrepreneurs doivent **régulièrement mettre à jour les informations relatives à leur entreprise et à leur parc de véhicules** sur la plateforme réservée aux membres.

[→ Vérifiez ici les informations relatives à votre entreprise](#)

Votre entreprise dispose-t-elle d'une grande flotte ? Au lieu de saisir chaque véhicule séparément, vous pouvez les ajouter tous en une seule fois sur la plateforme réservée aux membres via un fichier Excel. Une question ? Contactez servicemembres@fbaa.be.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR

Septembre

08

Septembre

09

Flandre orientale

Septembre

11**Organe d'Administration CFA**

Septembre

17**Commission VRA-BS**

Septembre

16**Organe d'Administration VRA**

Septembre

23**Organe d'Administration FBAA**

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. Voici leurs coordonnées :

- [l'équipe de notre fédération](#)
- [les collaborateurs du Fonds social](#)
- [l'équipe de l'ICB](#)
- [les collaborateurs de FCBO](#)



**FOUNDING
MEMBER**



MEMBER



Copyright © 2026 FBAA, Tous droits réservés.

Vous ne voulez plus recevoir ces e-mails ?

Cliquez ici pour vous désinscrire de cette liste d'envoi.

[Consulter notre politique de confidentialité](#)